

Image not found or type unknown



Succession famille recompose compte joint

Par **joubda**, le **22/02/2017 à 14:30**

Bonjour, rnje suis issu d'une famille recomposé. Ma maman est décédé il y a 1 an maintenant. Dans le cadre de la succession, le compte joint doit il être pris en compte dans la succession? rnmerci d'avance pour vos reponse

Par **Visiteur**, le **22/02/2017 à 14:43**

BjrrnOui, il est pris en compte pour moitié.